



Communauté de communes

**Personnel - Administration Générale -
Mutualisation**

OBJET : Rapport d'activités du Conseil de Développement - Année 2019

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Développement doit établir et transmettre chaque année un rapport d'activités au conseil communautaire.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités annexé à la présente délibération a été transmis aux Conseillers Communautaires.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Personnel – Administration Générale – Mutualisation » réunie le 16 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la transmission du rapport d'activités du Conseil de Développement Châteaubriant-Derval, relatif à l'année 2019.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 29 septembre 2020

Le Président,

Alain H

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-375-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAUT



innover



Réfléchir

Conseil de Développement
CHATEAUBRIANT - DERVAL

Rapport d'activités 2019



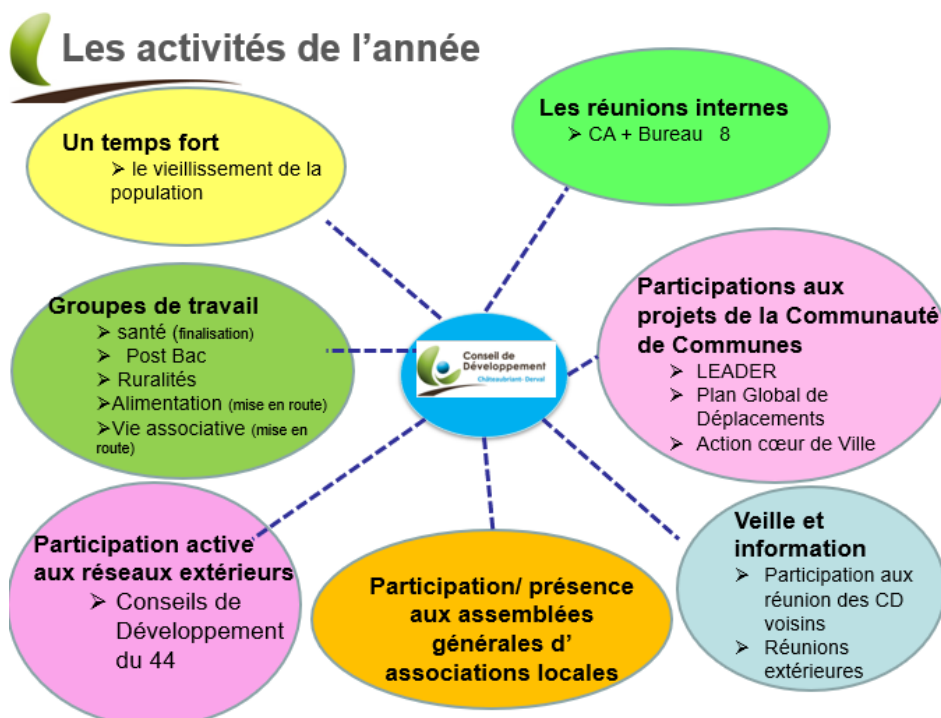
échanger



Proposer



Panorama



Vie des instances

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année 2019.

	Nombre de réunions
Conseil d'Administration	5
Bureau	4
Assemblée Générale	1
Nombre total de réunions sur l'année	19

Lors des réunions du Conseil d'Administration les sujets traités ont concernés :

- Actualités, réunions et sollicitations extérieures
- Vie de l'association
- Les activités en cours, avec le suivi des travaux



La volonté d'ouvrir est de recruter de nouveaux membres

Le Conseil de Développement a entrepris en mai-juin 2019 une démarche de communication pour renouveler sa composition et recruter de nouveaux membres.

Et de construire le programme de l'année avec les membres...

Le 30 septembre 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni en format « atelier » pour définir les thèmes de l'année 2019-2020. Ainsi plusieurs nouveaux sujets sont ressortis : alimentation, vie associative et économie circulaire.

MAI-JUIN 2019
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE !

Le Conseil de Développement, c'est...
Des femmes et des hommes, salariés, associatifs, entrepreneurs, retraités...
C'est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles représentant la société civile du territoire

Vous avez envie ...

- De proposer des réflexions ou de mener des actions ?
- De donner votre avis sur les politiques publiques ?
- D'une aventure collective, tout en restant soi-même ?

Si vous êtes intéressé(e) pour vivre l'aventure du Conseil de Développement, vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au 7 juin !

Vous aussi, participez à la vie de votre territoire !

Rejoignez-nous, à l'occasion de l'Assemblée Générale du Conseil de Développement le
Jeu. 13 juin à 18h30
à l'espace Campagn'art de Saint Vincent des Landes

Attention, clôture de l'appel à candidature le 7 juin 2019 !

Retrouvez toutes les informations et démarches pour devenir membre sur

- le site internet www.cd-chateaubriant-derval.fr
- facebook
- contact@cd-chateaubriant-derval.fr
- 07.83.16.24.81

Logo Loire Atlantique and logo of the Council of Development.

Veille et communication

Le Conseil de Développement est un réseau d'acteurs locaux, aussi pour le faire vivre la dimension communication a pris une place de plus en plus importante au fil des années.

La présence numérique

Un site internet :

www.cd-chateaubriant-derval.fr

Ce site permet de valoriser tous les documents liés aux travaux du Conseil de Développement et actualités.

Un profil facebook, qui relaie les actualités du Conseil de Développement mais permet aussi de suivre les actualités que relaient les autres Conseils de Développement « amis » à travers la France.

<https://www.facebook.com/conseildedeveloppement.chateaubriantderval.7>

Un Scoop-it

Cet outil de veille permet d'épingler des articles de fonds sur des sujets en lien avec les évolutions sociétales, mais aussi l'aménagement et le développement territorial. Cela permet aux membres de se nourrir de sujets très divers, dans la perspective de nouveaux travaux ou sur ceux en cours.

<https://www.scoop.it/topic/conseil-de-developpement-chateaubriant-derval>

Forums des associations



Comme les autres années, le Conseil de Développement était présent sur les forums des associations de Derval et de Châteaubriant début septembre 2018. Cela contribue à faire connaître l'instance et à nouer de nouveaux contacts.

Groupe de travail « ruralités »

Le Conseil de Développement de Loire-Atlantique (Imagine LA) a entrepris en 2018, des travaux sur le thème de la campagne sur deux ans. Suite au bilan à mi-parcours lors de leur plénière en juin 2019, l'idée a germé de nouer un partenariat. Le Conseil de Développement Châteaubriant-Derval, est sur un territoire rural, et de travailler ce thème, de se questionner sur la réalité du lien social en milieu rural est apparu comme une évidence. C'est une manière aussi d'apporter la vision et la contribution du territoire, à ces travaux.

Une communication conjointe, relayée localement a permis de constituer un groupe, d'une vingtaine de personnes, pour s'inscrire dans cette réflexion.

Ce travail thématique a été construit et imaginé avec l'idée de faire cheminer le groupe à travers 5 ateliers, échelonnés sur l'année et dont les dates ont été communiquées au démarrage.

Le premier atelier qui s'est déroulé le 6 novembre 2019 a permis d'identifier pêle-mêle un premier niveau de problématiques.



Le second atelier le 3 décembre 2019 a permis de déterminer trois sous thématiques qui selon le groupe peut avoir un impact sur le lien social dans le monde rural :

- + L'offre de services
- + La cohésion (isolement et les difficultés d'intégration)
- + L'environnement (qualité de vie, bonnes pratiques, pollution...)



Ce sont ces 3 problématiques qui ont accompagnées le groupe jusqu'à la fin de cycle, avec un objectif : imaginer des solutions.

Le troisième atelier qui a eu lieu le 14 janvier 2020 s'est déroulé en deux temps, tout d'abord un temps de lecture pour se nourrir d'expériences diverses et un second temps pour « imaginer » et se projeter dans une commune rurale en 2047.



L'atelier numéro 4, le 11 février 2020 a abouti à un certain nombre de propositions, à affiner...

1. Créer un environnement favorable au vivre ensemble :

Les solutions du groupe :

- Multiplier les espaces communs (jardins partagés) y compris dans les usages (cantine scolaire ouverte aux personnes âgées)
- Création d'Eco lieux (école et lieu de vie pour personnes âgées par exemple) qui participerait à la transmission du savoir et de la mémoire du village
- Création une zone de rencontre dans le bourg (place, bancs, rues piétonnes), et création d'une zone piétonne couverte
- Repenser le village pour qu'il donne l'avantage aux mobilités douces (plus favorable à l'échange et à la rencontre)
- Créer un laboratoire démocratique (un lieu de débat, de discussion, un espace de boîte à idées) ouvert à tous les citoyens
- Mise en place d'évènements culturels partagés (musique, expositions...)
- Mise en place d'un dispositif pour repérer les personnes isolées. Déblocage de moyens humains et techniques pour les accompagner
- Création d'espace d'animation en extérieur pour favoriser les rencontres (ex : boulo-drome)
- Créer un bourg agréable et beau : végétalisation, arbre, eau, Eco pâturage...

2.favoriser la cohésion sociale

Les solutions du groupe :

- Création d'espaces d'expression accessibles et visibles par tout le monde (tableau des besoins, tableau des possibles -je suis secouriste, je suis anglais... -, tableau de covoiturage)
- Création d'une plateforme d'échanges de prestations
- Développer les chantiers participatifs (Transformer les grands chantiers communaux en chantiers participatifs)
- Mise en place d'un espace (physique) de participation citoyenne (pour chaque projet, recours à l'intelligence collective)
- Renforcer la participation des citoyens dans le faire (exposition artistique, chars de carnaval, reproduction de la mémoire vivante – chaque année un thème, chacun est invité à partager son vécu sur ce thème)
- Embauche d'un animateur de lien social (salarié) pour développer les animations -quand les associations sont inexistantes –, pour mettre en relation les envies, les besoins et les bonnes volontés, pour soutenir et accompagner les associations – notamment sur les aspects administratifs
- Aide technique pour soutenir le secteur associatif
- Créer un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants (découverte du bourg, déambulation...)
- Mise en place de sorties collectives (pour des évènements -concert, spectacle...ou pour des balades)
- Création d'un évènement annuel fédérateur (un point d'ancrage incontournable dans le village)
- Diversifier l'offre culturel
- Favoriser l'entraide entre parents

3.Maintenir les commerces et les services

Les solutions du groupe :

- Un local unique qui rassemble tous les commerces et services indispensables (en centre bourg)
- Mise en place d'une campagne de recensement des besoins des habitants (et de leurs savoir-faire) , prise en compte de leurs réponses pour adapter commerces et services à leurs besoins
- Soutien aux commerces coopératifs (engagement des habitants dans le fonctionnement de la structure en échange de réduction en caisse)

- Valorisation du bourg avec les habitants, rendre l'espace de vie agréable (bancs, décoration, entretien espaces publics)
- Mise en place de chantiers participatifs pour la rénovation et la création d'espaces commerciaux
- Création d'un dispositif itinérant de services administratifs (CAF, impôts, etc)
- Création d'une coopérative de petits commerçants (à l'échelle de la Communauté de Communes par exemple) pour réduire les couts des fournisseurs
- Création d'un pôle de santé de proximité
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement au développement de la vente en ligne pour les petits commerces et à la livraison à domicile
- Obligation pour les grandes surfaces d'ouvrir une annexe en zone rurale pour obtenir une autorisation d'agrandissement ou un permis de construire (en zone plus urbanisée)
- Création de navettes régulières des hameaux vers le bourg / favoriser le développement de transport solidaire
- Installation de distributeur de billet / Mise en place d'une monnaie locale

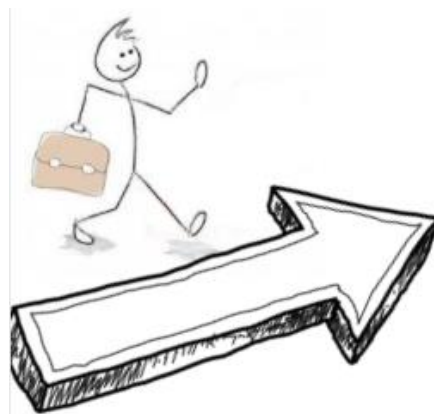
Groupe de travail « les formations post-bac »

Dans un premier temps nous avons envisagé de recenser les formations existantes, les besoins des entreprises et des jeunes.

Suite à une rencontre avec l'Association des Industriels du Pays de Châteaubriant (Adic), il s'est avéré que de leur côté ils avaient déjà fait une enquête sur les besoins de leurs adhérents.

Après un entretien avec les services de la Communauté de Communes on s'est recentré sur les souhaits des jeunes.

Nous avons travaillé sur un questionnaire pour les élèves des lycées professionnels et généraux du territoire. Une fois ce questionnaire réalisé nous avons contacté les directeurs des établissements concernés : Lycées publics et privés de Châteaubriant et Derval. Ils ont tous donné leur accord pour diffuser le questionnaire et le faire remplir par les élèves. Mais avec le confinement nous n'avons pas pu obtenir les réponses du lycée Guy Moquet-Etienne Lenoir. Les premiers enseignements des réponses obtenues sont donc trop partiels pour être le reflet des désirs des lycéens. Même si celles-ci posent questions...



Rencontre avec M. VINS, Proviseur du Lycée Guy Moquet-Etienne Lenoir :

Il confirme l'exode des « jeunes Post-Bac. » D'après lui cela concerne principalement les élèves de terminale de l'enseignement général. Le constat du départ vers les grandes villes et le non-retour sur le territoire est confirmé aussi. M. VINS est très intéressé par notre démarche. En effet, il travaille depuis 4 ans avec l'ensemble des partenaires : CCI, CMA, CCCD, ADIC, Région et Rectorat. Il a réussi à mettre en place 3 bacs technologiques sur ces 4 ans avec l'appui des différents partenaires. Il est donc très à l'écoute des besoins des entreprises locales. Il veut d'ailleurs mettre en place un BTS et y travaille actuellement. Il a déjà recensé l'ensemble des demandes des acteurs économiques locaux.

Il a d'ailleurs trouvé les besoins en formation très disparates, trop spécifiques. M. VINS sait que ça va être difficile de trouver le BTS en adéquation avec les demandes. Il voudrait associer le Conseil de Développement à la démarche. Il souhaite nous inviter au de tour de table des partenaires » avec l'ADIC, la CCI, la CMA, la CCD, le Rectorat et la Région.

Après un échange avec la responsable du service « développement territorial-emploi-formation », il nous est paru important de faire le bilan des orientations des anciens lycéens pour faire une comparaison entre leurs souhaits d'orientation et l'orientation finale.

Il serait judicieux de relancer le sondage arrêté à cause du covid19 afin de finaliser la réflexion des jeunes lycéens et d'avoir des éléments objectifs qui permettent aux élus de continuer leurs réflexions sur les opportunités post bac.

Groupe de travail « santé »

La Communauté de communes Châteaubriant-Derval a demandé l'avis du Conseil de Développement sur l'intérêt de la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur notre territoire.

Pour apporter des éléments concrets aux élus plutôt que de d'apporter des réponses théoriques, nous sommes allés rencontrer des acteurs locaux sur des territoires voisins qui ont déjà mis en place un Contrat Local de Santé, ou qui sont en phase de renouvellement, voire au démarrage.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens et rencontré :

- Le PETR Anjou Bleu Pays Segréen
- La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres
- La Communauté de Communes du Pays de Craon
- Nous avons également pris des contacts et recherché d'autres avis sur des expériences menés dans l'Ouest.

Nous avons remis notre rapport à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et présenté notre travail sous forme d'une vidéo lors d'une réunion de la Conférence des maires le 29 janvier 2019. L'Observatoire Régional de la Santé est également venu présenter le diagnostic de santé du territoire commandé par la Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA). Par ailleurs, le Groupe local « Acteurs santé » a exposé la démarche des professionnels de santé en préfiguration de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Il y a maintenant 10 ans que le groupe santé du Conseil de développement a alerté sur le risque de désertification médicale. Chaque année, on voit disparaître un ou des médecins généralistes et spécialistes. Nous restons en veille sur les évolutions de la démographie médicale sur notre territoire et les initiatives prises par différents acteurs dans différentes régions pour trouver des solutions. Il est important de maintenir un accès aux soins de proximité sur le territoire.

Groupe de travail « Le vieillissement de la population » :

Il faut rappeler que, en 1900, l'espérance de vie était de 46 ans. On vit plus longtemps et c'est d'abord une chance formidable, c'est la première des chances par rapport à nos parents, nos aînés. Les marqueurs habituels qui distinguaient les âges de la vie qui étaient très sûrs sont bousculés. Il y a aujourd'hui plusieurs âges de la vieillesse. Le vieillissement est inéluctable, au sens où il est inscrit dans la pyramide des âges actuelle, puisque les personnes qui atteindront 60 ans à l'horizon 2050 sont déjà toutes nées (en 1989 ou avant).

Cet accroissement serait le plus fort entre 2006 et 2035 (de 12,8 à 20,9 millions), avec l'arrivée à ces âges des générations issues du baby-boom, nées entre 1946 et 1975.

Entre 2035 et 2050, la hausse serait plus modérée. Les personnes qui atteindront 60 ans appartiennent à des générations moins nombreuses. Par ailleurs, les générations du baby-boom nées juste après-guerre approcheront 90 ans : elles parviendront donc à des âges de forte mortalité.

Vieillir ce n'est pas une maladie !

Dans un premier temps, le « défi » du vieillissement a pris une connotation négative dans un contexte où la nouvelle donne démographique a été largement perçue comme un danger pour l'équilibre sociétal dans les pays occidentaux : poids économique des aînés en raison du coût des retraites et des soins, charge de la dépendance pour les professionnels et les aidants proches et aussi la croissance de l'isolement social des personnes âgées.

Ce phénomène a d'abord induit auprès des acteurs publics, en particulier l'État et les conseils départementaux, une approche en termes de santé et de services.

La traduction territoriale de ce phénomène est pourtant beaucoup plus large car elle impacte les offres d'habitat et de mobilité ainsi que le modèle social. Le vieillissement est donc pour les territoires un enjeu d'adaptation (habitat, mobilité, services, santé, etc.) mais également une opportunité de création ou de développement d'activités économiques. Car, le vieillissement de la population est une opportunité pour valoriser la formation et l'emploi des aides à domicile, des aides-soignants et des infirmières. Les retraités sont aussi des consommateurs de loisirs, de voyage, etc.

L'enquête HID "Handicap-Incapacité Dépendance" montre que l'espérance de vie SANS INCAPACITE augmente. 80% des plus de 80 ans vont bien. Aujourd'hui une personne de plus de 90 ans sur trois vit autonome, d'autres ont besoin d'aides partielles ou plus importantes.

La vieillesse d'aujourd'hui, prend des formes renouvelées : allongement de la durée de vie en bonne santé, décloisonnement des âges, mobilité sociale, mobilité géographique, évolution des normes et valeurs en matière de rôles sociaux et de solidarités intergénérationnelles, développement des nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que des technologies médicales, développement de services professionnalisés, etc.

Il est donc important de changer de regard sur le vieillissement et les personnes âgées.

Le vieillissement de population se traduit différemment d'un territoire à un autre. Les bourgs offrent par exemple un niveau d'observation accentué du phénomène de vieillissement de la population. Les territoires sont inégaux face au vieillissement de la population. On observe sur certains territoires une rupture ou une forte inadaptation des offres de soins, de services, d'habitat ou de mobilité pour les plus âgés.

L'analyse du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) montre en effet que la part des plus de 65 ans atteint dans ces communes 22,1 % de la population contre 17,7 % en France. Quant à la part des 75 ans et plus, elle y est fortement supérieure à la moyenne nationale.

Nous avons participé à la Semaine bleue organisée par la Communauté de communes Châteaubriant-Derval en étant présent sur un stand à la Halle de Béré le mercredi après-midi. Ce fut l'occasion de rencontres et de prises de contacts.

Le jeudi 10 octobre 2019, nous avons organisé une conférence-débat avec Pierre Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du Réseau Francophone Ville Amie des Aînés. Une association qui encourage les territoires urbains à s'adapter aux besoins des plus âgés. Celle-ci a eu lieu à la halle de Béré et a accueilli une cinquantaine de participants.

Invitation 

Conférence - débat

Bien vieillir sur son territoire



Jeudi 10 octobre 2019 à 18h30
à la Halle de Béré

La silver économie : un défi à relever !

En présence de Pierre-Olivier LEFEBVRE,
délégué général du label Ville Amie des Aînés



Ouvert à tous !
Pour plus d'informations
07.53.16.24.81 ou contact@cd-chateaubriant-derval.fr

Quelques extraits de son intervention :

Pour Pierre Olivier LEFEBVRE « On doit accompagner nos aînés pour qu'ils puissent s'occuper d'eux-mêmes ». Un accompagnement qui passe par une réflexion sur l'organisation de la cité. En ville, il y a un tel foisonnement d'acteurs, de dispositifs, que l'accès à l'information devient compliqué. Il est difficile pour les plus âgés de savoir à qui s'adresser pour obtenir de l'aide quand ils en ont besoin. Ils sont aussi isolés par des mobilités qui ne sont pas toujours adaptées. On confond souvent mobilité et transport en commun. La première mobilité, c'est la marche à pied ! Il faut un territoire adapté avec de larges trottoirs, du mobilier urbain confortable pour se reposer. Les aînés sont aussi attachés à leur voiture, c'est pour eux un environnement rassurant. « Sa diabolisation peut être interprétée comme un rejet de leur génération. »

Colocations intergénérationnelles, associations, sorties culturelles... Les initiatives qui soutiennent les plus âgés sont nombreuses

« Ces initiatives sont importantes. Mais il ne faut pas les imposer aux personnes âgées, sous prétexte qu'elles leur sont destinées. On a tendance à vouloir les occuper plutôt que de leur donner un rôle social dans la cité. Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'a plus de personnalité : ils doivent pouvoir rester libres de leurs choix. Et pour cela, il n'y a qu'une solution : il faut maintenir une diversité d'offre de services et d'activités. On doit aussi être capables de leur fournir une information lisible pour simplifier leurs choix. »

Le rôle social des personnes âgées dans la cité

« Je rêve du jour où les retraités feront grève. Combien sont-ils à aider un conjoint, parent ou enfant en difficulté ? À aider pour les devoirs, tenir des permanences juridiques, s'engager aux restos du cœur... Combien sont maires ou élus dans leur commune ? Que resterait-il de la vie associative sans les retraités ? Ils ont déjà un vrai rôle mais qui est peu reconnu. Il faut accompagner cet engagement bénévole, envoyer un message positif à tous ceux qui n'osent pas encore utiliser leur temps au service des autres. »

« Un des défauts qu'on a est de vouloir penser à la place des âgés. Par exemple on dit : « on vous a mis des bancs », alors qu'en réalité l'usage n'est pas adapté et qu'il donne la perception aux habitants que, en fait, il n'y en a pas. Parce que, pour eux, si ce n'est pas bien fait comme ils en auraient besoin, leur perception est qu'il n'y en a pas et c'est comme si rien n'avait été fait et c'est doublement frustrant. Il vaut donc mieux perdre du temps et le faire ensemble. »

« Je parle souvent de l'âgisme : je sais que le mot surprend souvent. Souvent, en fait, on voit bien que, derrière, c'est la question de la place des vieux. Je tiens à préciser à ce sujet qu'on a fait le choix, souvent, de dire « les vieux », comme on dit les jeunes, donc sachez que ce n'est pas un gros mot pour ceux qui auraient les oreilles heurtées, mais c'est un mot plein de respect et de bienveillance. On est tous les vieux des uns ou des autres. »

LEADER

Le Conseil de Développement compose pour moitié plus un, le Comité de Programmation des fonds européens LEADER du GAL (Groupe d'Action Locale) Châteaubriant-Derval. Ce dernier est chargé du pilotage et de la sélection des projets du programme.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2019, afin de sélectionner deux projets et de retravailler la stratégie du programme.

Participation aux différentes consultations intercommunales



Le Conseil de Développement est convié et sollicité régulièrement, pour participer à des réunions

extérieures. Selon la disponibilité des membres, et l'intérêt pour le sujet, des déplacements sont régulièrement organisés. Cela permet d'alimenter les réflexions en cours, et de prendre de la hauteur sur des enjeux d'aménagement et développement territorial.

Il est ainsi présent aux différentes assemblées générales d'associations sur le territoire... mais aussi aux plénières des Conseils de Développement voisins.

Participation au réseau des Conseils de Développement de Loire-Atlantique



En 2019, il a participé à la construction d'un réseau 44 des Conseils de Développement, réunissant les différents président(e)s mais également les animatrices des différentes intercommunalités.

Contact : Conseil de Développement

5 rue Gabriel Delatour - AR-Préfecture - 44110 Châteaubriant - 07
044-200072726-20201001-375-DE
contact@cd-chateaubriant-derval.fr

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,
Alain HUNAU
Alain HUNAU

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-375-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT